

## 2H PROMOTION SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 Euros  
Siège social : SAINT MALO (Ille et Vilaine) - 18/20 Allée Rivasselou  
RCS SAINT MALO 948 144 977

-=-

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRESIDENTE DU 30 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente mars, à vingt heures, au siège social, l'associée unique, Présidente de la Société 2H PROMOTION SAS, Société par Actions Simplifiée, au Capital de 1 000 Euros,

A pris les décisions suivantes relatives :

(...)

- Dissolution éventuelle conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce (non-dissolution) ;
- Formalités de publicité.

(...)

#### SIXIEME DECISION

L'associée unique, Présidente, statuant par application de l'Article L 225-248, Alinéa 1 du Code de commerce et des statuts, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et après examen de la situation de la société, telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice clos le 30 Septembre 2024, approuvés par décisions de l'associé unique en date de ce jour, desquels il résulte que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social, décide nonobstant cette situation, de ne pas dissoudre la société.

En conséquence, nonobstant la perte dégagée, il n'y a pas lieu à dissolution de la société sous réserve que ladite société se conforme au plus tard le 30 septembre 2027, aux dispositions de l'article L 225-248 de la loi précitée.

#### SEPTIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer les formalités de publicité, et plus généralement faire le nécessaire partout où besoin sera.

-=-

Copie certifiée conforme par la Présidente

